

CQP TMMA

Certificat de Qualification Professionnelle Technicien de Maintenance des Matériels Agricoles

Objectifs :

Une qualification technique en maintenance. (niveau IV, post bac pro)

A l'issue de la formation, le Technicien devra être capable d'assurer en autonomie la maintenance et le dépannage des systèmes mécaniques, électriques, électroniques et hydrauliques, les opérations de réglage et de mise au point des moteurs thermiques, les diagnostics avec un outillage spécifique, la gestion, l'organisation et la planification des activités de maintenance dans le respect de la réglementation et la gestion de la relation client.

Conditions d'admission :

- Avoir une entreprise d'accueil du secteur de la Maintenance Agricole.
- Etre obligatoirement titulaire d'un diplôme de niveau IV Bac Pro Maintenance ou Agroéquipement
- Entretien de motivation sur le projet professionnel.

Enseignement professionnel :

- Relation client
- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Exploitation de l'anglais technique
- Electronique embarquée
- Hydraulique
- Motorisations et Transmissions
- Climatisation
- Ferronnerie, Serrurerie industrielle
- Sécurité, législations et environnement
- Rapport d'activité et projet
- Accompagnement collectif et individuel

Modalités de la formation :

- Durée : 15 semaines en Centre de Formation.
- Alternance : 1 semaine en Centre, 2 semaines en entreprise.
- Rémunération selon l'âge, le statut et le type de contrat.
- Examen : Contrôle continu, soutenance orale.

Apprentissage en entreprises de :

- Matériels agricoles
- Matériels de Travaux Publics et de Manutention
- Distribution de matériels
- Maintenance des matériels
- Services et location de matériels

Emploi visé :

- Technicien de maintenance en garages, concessions, entreprises de location



SEDIMA

